

Projet de stockage des déchets à Moltifau : ils ont dit non

Hier à Francardu, le Syvadee et la com'com Pasquale-Paoli recevaient les conclusions de l'étude de faisabilité technique du projet d'ISDND. Des dizaines de citoyens se sont invités au débat. Ambiance tendue et opposition quasi unanime



Au sein du collectif Non aux enfouissements des déchets à Moltifau, Jean Moghraoui dénonce depuis longtemps le projet d'ISDND.



Dès le début de la matinée, le ton a été houleux entre la présidence de la com'com et les citoyens. PHOTOS JEANNOT FILIPPI

Les choses ont mal démarré, dès 9 h 30 hier matin. Sous une pluie fine et glacée, des dizaines de citoyens ont convergé vers Francardu et la grande salle de Prumitelli, où devait se tenir une réunion traitant d'un sujet qui fait grincer toutes les dents depuis des mois : la création d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) sur le site d'une ancienne carrière à Moltifau.

Le cabinet Eodd était attendu pour présenter les résultats de son étude de faisabilité. Face à lui, le président du Syvadee et la directrice générale des services, ainsi que les élus communautaires de la com'com Pasquale-Paoli (CCPP).

Le ton est monté avant même le début de la présentation. Soulignant « un cadre sanitaire

contraint », le président François Sargentini n'autorise que les élus à entrer dans la salle et demande aux citoyens de rester dans le hall du rez-de-chaussée. La dispute commence, personne n'est d'accord et certains demandent l'annulation de la réunion.

Finalement, la salle se remplit : élus assis autour de la table, habitants debout. François Sargentini insiste : « Nous avons tenu à travailler dans la clarté, pour que le public ait les infos nécessaires. Le débat est transmis en live sur Facebook. En l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas rester aussi nombreux dans cette salle. » On cherche un compromis, on demande à nouveau aux citoyens de quitter la salle, on leur propose d'envoyer de petites délégations successives, rien n'y fait. « Ne parlez pas de clarté, lance une dame,

vous avez toujours tout enfoui, le site et le reste. » « Vous, vous êtes à cinquante centimètres les uns des autres », interpelle un monsieur. « On ne va pas s'entasser dans le hall qui est deux fois plus petit, c'est absurde », s'écrit quelqu'un d'autre. Pour faire bonne mesure, on commence alors à ouvrir en grand les fenêtres. François Sargentini tente ensuite de faire voter les élus « pour décharger la responsabilité de la com'com en cas de problème futur », mais ils refusent.

Finalement, la réunion commence en l'état. Elle va durer trois heures.

« Trois voies : juridique, populaire, résistante »

Guillaume Lacour, du bureau d'études Eodd, se lance dans « une présentation technique et scientifique », et dans le détail des trois enjeux majeurs (lire par ailleurs) liés au site.

À l'issue, les micros sont tendus. Cathy Cognetti, première vice-présidente, s'en empare et pointe notamment le risque d'inondation et les prévisions de l'étude, « basées sur des modélisations et non sur des relevés ».

L'élue ouvre là une brèche, dans laquelle tous vont s'enfoncer. Il ressortira de ces trois heures un constat très simple : le projet fait l'unanimité contre lui.

Jean-Félix Pasqualini, maire de Canavaghja, s'insurge : « Ma commune est limitrophe du site,

Le pont et l'accès seront sur son territoire et je vous l'annonce aujourd'hui, je serai contre ce projet. Nous avons une centaine de résidents permanents en limite du site, auxquels je dois garantir une eau pure et sûre. D'autre part, jamais Canavaghja n'a été consulté, ce qui métonne fortement. Il y aura dans le futur trois voies à suivre : juridique, populaire et résistante. »

Vincent Cognetti, maire de Morosaglia, enchaîne : « Tous nos captages sont en aval de ce projet et nous pompions 1 500 m³ par jour. Je ne vois pas comment on peut laisser faire un tel projet et nous nous battons bec et ongles pour que cela n'arrive pas. »

Plusieurs conseils municipaux tels que Castifia, Cambia ou Castirla ont d'ores et déjà délibéré contre l'ISDND. Chaque maire qui l'annonce est couvert d'applaudissements.

Maria Guidicelli, conseillère municipale d'opposition à Morosaglia, met le doigt sur une autre donnée : « On nous explique que le site pourra accueillir 50 000 tonnes par an, alors que notre territoire n'en produit tout au plus que 2 000. De quels déchets parle-t-on ? D'où viendront-ils ? Ce centre ne correspond pas aux besoins de la microrégion. »

Silencieux jusque-là, Don Georges Gianni prend la parole : « Ce dossier n'est pas sorti du chapeau. Il y a eu des discussions avec la CdC, l'État, le maire de Moltifau et les élus. » Il ajoute, concernant



Certains échanges ont été plus violents.

le tonnage annoncé, que « des études sont aussi lancées pour des centres multimodaux à Ajaccio et Bastia ».

« Ce sont les déchets de qui ? De la Haute-Corse. Mais je vous rappelle qu'aujourd'hui, toute la Corse va à Viggianello et ça n'interpelle personne. »

Le ton monte et les échanges sont de plus en plus mouvementés. Les citoyens prennent leur tour de parole et personne ne mâche ses mots.

« Au vu de l'étude, ce projet est infaisable, tonne Nathalie Fantoni, et vous devez l'abandonner ! »

« Je voudrais savoir ce qu'en pense le maire de Moltifau », interpelle quelqu'un. Jacques Costa répond que sa commune « a autorisé par deux fois des études » et assure : « S'il y a le moindre doute, nous serons contre, nous aussi, il faut nous croire. »

« Je suis perturbée, déplore Françoise Capirossi, habitante de Moltifau, de voir que des nationalistes, pour des raisons qui m'échappent, ne sont pas venus débouter contre un projet comme celui-ci. Je propose que nous créions une association pour nous opposer à ce projet et réfléchir collectivement à des actions alternatives. »

La réunion se terminera sur le même constat que celui fait dès le début. Parmi les élus et la population, personne ne semble vouloir d'une ISDND dans la carrière de Moltifau. Du moins, pas comme celle qui est prévue. « On le sait tous, affirme David Casanova, élu à Castellu di Rustinu, si ce projet voit le jour, nous accueillerons les déchets de toute la Corse et ça, on ne le veut pas. Si vous ne le comprenez pas, ce n'est pas notre faute. »

MORGANE QUILICHINI



Jacques Costa, maire de Moltifau, a été directement interpellé.

« Les investigations confirment la faisabilité »

L'installation de stockage des déchets non dangereux, telle qu'elle est envisagée, aurait une capacité totale de 635 000 m³. « À raison d'une densité d'une tonne par mètre cube, explique Guillaume Lacour, cela représente 50 000 tonnes par an sur treize années d'exploitation. »

Trois axes majeurs ont été étudiés. D'abord, protéger la biodiversité : « Un diagnostic écologique a été fait, ainsi que des relevés faunistiques et floristiques, et des habitats ont été identifiés. Il y a une richesse des populations d'oiseaux, notamment. Les enjeux les plus forts se situent là où il y a de l'eau. Cela devra être pris en compte en termes de protections, c'est obligatoire. » Ensuite, gérer le risque d'inondation : « Il y a deux cours d'eau, le Sugitte, pour lequel

on craint un débordement dans la carrière, et la Tartagine, dont nous avons modélisé la zone d'épanchement en cas de crue centennale et sur laquelle il faudra construire un nouveau pont d'accès. »

Enfin, protéger la ressource en eau : « Il faudra s'assurer de rejeter zéro polluant, c'est une obligation réglementaire. » Les eaux pluviales seront récoltées, « contrôlées et relâchées ou réutilisées ». Les eaux souterraines « seront stockées dans des bassins étanches et contrôlées avant d'être relâchées ».

Concernant la géologie du site, « il s'agit d'une carrière de granit, avec au nord un filon de dolérite. Il n'y a pas de failles mais des microfracturations, naturelles ou dues aux explosions. » Deux nappes d'eau souterraines sont

également présentes, « une anthropique créée par l'exploitation et très proche du niveau de la carrière, et la nappe alluviale de la Tartagine ». Les champs captifs présents dans la zone « sont protégés par trois périmètres et le site se trouve à l'extérieur de ces périmètres ». En conclusion, « les investigations confirment la faisabilité technique et réglementaire du projet ». S'il se poursuit, compte tenu des différents délais, l'ISDND pourrait être opérationnel début 2024.

Ingénieur de formation, Paul-Félix Benedetti prendra plus tard la parole et reviendra sur les aspects techniques de la présentation : « Vous mentionnez deux nappes, une anthropique et une alluviale. Vous présentez des études préalables très sommaires,



Le cabinet Eodd a été chargé de l'étude présentée hier.

sans aucune prise en compte de la confluence entre l'Asco et la Tartagine en période de crue. Vous dites

que la nappe anthropique est à moins 5 mètres, c'est totalement faux : selon des études, on a des

remontées à -0,2, -0,8 et de temps en temps seulement, à -5 mètres. La nappe est affleurante, il y a des remontées d'eau en moins d'une minute, qui remplissent le trou. Sur l'aspect géologique, il existe une rupture entre le granit et la roche magmatique. Il est connu de tous que la carrière produisait deux types d'ingrédient : des aggrégats basaltiques très durs et des très friables liés à ce granit rose très altéré. En plein milieu de votre plan, il y a une faille qui conduit l'eau, directement dans la Tartagine. Concernant le fond de ce projet, vous parlez de 50 000 tonnes. Quand on sait que dans six mois, la Corse n'aura plus aucun droit à l'enfouissement, on comprend que par dérogation, ce seront 100 000 tonnes qui arriveront à Moltifau. »

MO. Q.